

COVID-19

Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

18 Mars 2020

1. Présents :

- Uniopss
- APAJH
- UNAPEI
- APF France Handicap
- GPF
- AUTISME France
- NEXEM
- Croix rouge
- Les tous petits
- CNCPH
- FEHAP
- CESAP
- GPF
- Groupe SOS
- ALEFPA
- Fondation OVE
- GAPAS
- HANDIDACTIQUE
- ...

Pour la DGCS :

Virginie LASSERRE

Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées :

Mme la Ministre, Sophie CLUZEL, Mme Carole BOUSQUET-BERARD, Directrice de Cabinet

2. Propos de Mme la ministre, Sophie CLUZEL

L'objectif de la réunion est de faire le point et de faire évoluer les urgences repérées.

La ministre remercie l'engagement des professionnels du médico-social et du domicile. Elle compte sur les fédérations pour faire passer le message. Le gouvernement remercie aussi les associations.

Le gouvernement a conscience des contraintes professionnelles et personnelles fortes des professionnels.

La secrétariat d'Etat cherche aussi à impulser le portage de bonnes pratiques et d'innovations

Elle remercie les agences et administrations de l'Etat.

Point sur le travail en cours :

- Un travail sur la prorogation des droits actuels à compensation et financier. Il est fait avec les départements pour permettre des procédures d'urgence. La CNSA travaille concrètement sur la doctrine à diffuser.
- La neutralisation de l'activité et dotation budgétaire des établissements est pris en compte. Un cadre réglementaire est en cours d'élaboration (juridique et législatif)
- Sur les mesures de compensation économique

La ministre rappelle les orientations préférentielles au domicile des personnes :

- Chez un proche aidant
- Dans un ESMS
- Chez elle

La ministre appelle à la vigilance sur la bonne exécution de l'accompagnement. Les ESMS, dans la recherche de solution, doivent prendre en compte l'environnement de la personne. Aucun professionnel ne peut pas à ce titre se mettre au chômage technique. La ministre rappelle que tous les professionnels du sanitaire et du médico-social sont appelés.

Les établissements ferment mais pas la continuité de l'accompagnement. Il reste inconditionnel.

La ministre appelle à une vigilance particulière sur les besoins de répit.

Dans les ESMS, être vigilant dans l'accompagnement, notamment en chambre : prendre le temps de préciser les règles (repas seulement en chambre ...) Il faut structurer une zone de confinement pour les personnes contaminées – visites interdites pour tous.

Faible sur l'absence de permanence téléphonique : la ministre appelle les fédérations à prévoir des aides téléphoniques pour aider les plus isolés.

Les masques sont prioritairement destinés au personnel de santé et à domicile. Les masques ESMS seront ravitaillés.

Une foire aux questions sera mise en ligne rapidement

Faire remonter toutes les initiatives solidaires et de bonnes pratiques pour les partager

Relayer les messages pour informer et rassurer les personnes handicapées et leur famille

3. Echanges et remarques

- Besoin d'un numéro pour les malades psychiques isolés
 - ➔ **Réponse du SE PH** : mobilisation de l'UGECAM et de la CNAM pour y remédier
- Le document d'attestation dérogatoire a été refusé à des personnes aveugles. Le ministère de l'intérieur à préciser que les attestations sur téléphone n'était pas valable.
 - ➔ **Réponse du SE PH** : LE SE PH y travaille
- Procédure lourde pour la transformation de l'offre – avoir un canevas commun
 - ➔ **Réponse du SE PH** : pris en compte. Une information est en cours d'élaboration
- Point d'alerte sur le manque de masques avec des salariés qui refusent de travailler sans les masques
- Demande à déroger au volume d'heures supplémentaires
 - ➔ **Réponse du SE PH** : un aménagement du droit du travail est prévu
- Les mesures de protection pour les personnes polyhandicapées semblent insuffisantes. Demande le port du masque obligatoire.

- Point d'alerte sur les personnes handicapées atteintes du coronavirus par les hôpitaux dans des ESMS : demande lorsqu'il y a une réorientation d'avoir à minima les protections lorsqu'il y a confinement – Difficulté aussi à procéder au confinement en chambres – demande une doctrine claire.
- Demande que les GHT prennent en compte les ESMS pour avoir les masques
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Toutes les questions autour du matériel sont en train d'être résolu avec le ministère de la santé
- Demande une instruction sur la répartition du matériel
- La question de l'isolement social : phoning pour contact au domicile
- Point de vigilance sur l'accompagnement des jeunes accueillis en ITEP et accueillis en MECS
- Demande évolution de la doctrine sur la garde d'enfants
- Demande de report administratif pour les ESMS – communication à faire aux ARS
- Créer des courriers joints aux attestations de sortie en FALC à prendre en compte pour éviter les mécompréhensions de la police
- Crainte sur la propagation du virus pour les PH par les professionnels qui utilisent les modes de gardes collectifs
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Les règles sont respectées. Le rappeler pour éviter les craintes.
- Comment garantir la rémunération des travailleurs d'ESAT ?
 - ➔ **Réponse du SE PH** : sera pris en compte
- Initiative : conciergerie, aide à la fabrication de matériel par les EA et ESAT ...

4. DGCS

La DGCS est mobilisée.

Concernant les écoles en travail social_ Deux mesures ont été prises :

- ➔ Continuité des stages
- ➔ Etudiants hors stages puissent venir en appui

Un travail en cours pour la mobilisation de personnels :

- ➔ Assignation, réquisition

Prise en compte des contraintes des ESMS et de l'allègement des procédures. Une information est en cours d'élaboration.